

Saint-Jean-de-Braye, le 12 septembre 2016

Note à l'attention de l'ensemble des usagers de l'établissement

Lycée général et
technologique
Jacques Monod

Le proviseur

Dossier suivi par
Valérie Baron
T 02 38 55 72 30
F 02 38 55 72 39
ce.0451462v
@ac-orleans-tours.fr

7 rue Léon Blum
45803 Saint-Jean-de-Braye
Cedex

Objet : mesures de sécurité

Je vous informe que les mesures de sécurité déjà en place dans l'établissement sont reconduites à la rentrée 2016 :

- Affichage des consignes de sécurité à l'entrée de l'établissement et au sein du lycée.
- l'entrée des élèves est contrôlée par un personnel de la vie scolaire dès 7h30 et à chaque heure de début de cours. Les élèves doivent présenter leur carnet de liaison ou leur carte de lycéen à l'entrée du lycée. Un contrôle visuel des sacs peut être effectué avec le consentement de leurs propriétaires.
- le portillon d'accès à l'internat et à la restauration est fermé à clé dès 8h. Les élèves doivent entrer dans l'établissement via l'entrée principale et utiliser la passerelle pour accéder au restaurant scolaire, à l'internat, ou à l'infirmerie.
- Pour leur sécurité, les élèves sont priés de rester dans l'enceinte de l'établissement afin d'éviter tout rassemblement sur le parvis.
- Les personnes extérieures au lycée, y compris les parents d'élèves, doivent se présenter à l'accueil munies d'une pièce d'identité.
- les professeurs qui sont en rendez-vous avec des parents au-delà de 18h30 voudront bien les faire sortir par le garage à vélo.

Je vous remercie par avance de la prise en compte de ces consignes.

Valérie Baron
Proviseur



Madame
Le
Proviseur